

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME MON CLUB MUTUALPHARMACIES

Le Programme «Mon Club Mutualpharmacies» («le Programme») est développé par la société MUTUALPHARM SRA, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 531 273 738, dont le siège social se trouve 174 Avenue Notre Dame de Lorette, 69290 PULLIGNONAY, pour les clients de ses pharmacies adhérentes et participantes au Programme (liste des pharmacies participantes disponible sur le site internet : <https://www.mutualpharmacies.com>).

Les présentes conditions générales définissent les conditions de participation au Programme qui permet au client titulaire de la Carte «Mon Club Mutualpharmacies» («la Carte») de bénéficier des achats de produits de parapharmacie réalisés au sein du réseau MUTUALPHARMACIES auprès des pharmacies participantes au Programme, de bénéficier d'offres et d'avantages exclusifs.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions générales du Programme. Ces conditions générales sont consultables gratuitement dans les pharmacies adhérentes qui participent au Programme, sur le site internet <https://www.mutualpharmacies.com>.

1. Conditions d'adhésion du Client au Programme

La Carte «Mon Club Mutualpharmacies» («la Carte») est proposée gratuitement à toute personne physique majeure, cliente des pharmacies adhérentes et participantes au Programme, souhaitant adhérer au Programme et remplissant les conditions générales d'inscription telles que décrites aux présentes. Pour adhérer, la personne se présente dans l'une des pharmacies adhérentes participant au Programme et y complète un bulletin d'adhésion qu'elle remet au pharmacien. Ce dernier se chargera alors de l'inscrire au Programme et lui remettra sa Carte. Le Client pourra également procéder lui-même à l'activation de sa Carte en se connectant sur le site <https://www.mutualpharmacies.com>.

L'adhésion au Programme ne peut être enregistrée et validée que si les renseignements communiqués par le Client sont complets, lisibles et exploitables. Toute demande d'adhésion au Programme qui s'avérerait incomplète ne sera pas prise en compte. Le fait pour le Client de communiquer ses renseignements au pharmacien constitue un acte positif fort qui emporte son consentement à la collecte et au traitement de ces informations dans le cadre du Programme.

A l'activation de la Carte, le Client recevra un email de confirmation de son inscription formalisant son consentement au traitement de ses données personnelles dans le cadre du Programme et l'invitant à compléter un formulaire en ligne «Mieux vous connaître». Une fois le formulaire dûment complété, le Client recevra un bon d'achat à valoir lors de son prochain achat de produits éligibles au Programme.

Après avoir obtenu sa Carte en officine, le Client pourra également procéder à la dématérialisation de sa Carte en téléchargeant une e-carte en format PDF sur le site <https://www.mutualpharmacies.com> ou en créant une carte via les applications Wallet (Apple) ou PassWallet (Android) directement sur son Smartphone compatible.

Le numéro d'identification associé à la Carte est attribué à titre strictement personnel et individuel. La Carte, les bons de réduction auxquel elle donne droit, et plus généralement tous les avantages associés au Programme ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre espèces.

Les signes distinctifs qui composent la Carte ne sont ni appropriables, ni cessibles, ni utilisables puisqu'ils sont et demeurent la propriété exclusive de la société MUTUALPHARM. La Carte n'est en aucun cas une carte de paiement.

2. Fonctionnement de la Carte

a. Avantages

La Carte permet au Client de bénéficier d'un bon de réduction de 5 € TTC (cinq euros toutes taxes comprises) par tranche de cent 100 € TTC (cent euros toutes taxes comprises) dépensés lors de l'achat de produits de parapharmacie éligibles au Programme (hors promotions), sur présentation ou par identification du Client en caisse. Le bon de réduction ainsi édité a une validité de deux (2) mois.

La liste des produits de parapharmacie (hors promotions) donnant droit à l'attribution de bons de réduction dans le cadre du Programme est consultable sur le site internet <https://www.mutualpharmacies.com>.

Sont exclus du Programme les produits suivants : les médicaments, les produits inscrits sur la liste des produits et prestations remboursables par l'Assurance Maladie (PLPR), que ces produits soient remboursables ou non, tout produit de santé faisant l'objet d'une prescription médicale, ainsi que le lait infantile 1er âge.

Indépendamment du solde du compte-client associé à sa Carte, le Client pourra bénéficier d'avantages supplémentaires dans le cadre d'opérations ponctuelles. Ces opérations seront indiquées dans les pharmacies participant au Programme, sur le site internet <https://www.mutualpharmacies.com> (offre de bienvenue, parrainage, anniversaire, etc.).

b. Enregistrement des euros / compte-client

Dès l'activation de la Carte, sur présentation de cette dernière ou par identification du Client en caisse, chaque euro dépensé lors de l'achat de produits de parapharmacie éligibles au Programme, arrondi à l'euro inférieur, est enregistré sur le compte-client associé à la Carte.

Lorsque la valeur totale enregistrée à la suite d'achats de produits éligibles atteint 100 € TTC (cent euros toutes taxes com-

prises), le compte est débité d'autant et un bon de réduction d'une valeur de 5 € TTC (cinq euros toutes taxes comprises) d'une validité de deux (2) mois est automatiquement édité et mis à la disposition du Client par mail, courrier, via une espèce personnelle sur le site internet <https://www.mutualpharmacies.com>.

Le Client pourra utiliser le bon de réduction lors de ses prochains achats de produits de parapharmacie éligibles au Programme. Les bons de non ni échangeables contre des espèces, ni remboursables, ni cessibles.

Les montants enregistrés sur le compte-client en vue de l'éventuelle édition de bons de réduction n'ont aucune valeur monétaire, ils ne peuvent être échangés contre espèces. Les montants enregistrés sur le compte-client relatif à un achat ayant fait l'objet d'un remboursement ou d'un retour de marchandises seront annulés.

La non-utilisation de la Carte pendant une période de douze (12) mois consécutifs à compter du dernier achat de produits éligibles enregistré sur le compte-client, entraînera automatiquement une remise à zéro du compte-client et la perte des avantages liés aux montants précédemment enregistrés.

c. Consultation du solde du compte-client en temps réel

Le titulaire de la Carte peut à tout moment consulter le solde du compte-client associé à sa Carte sur les sites internet <https://www.mutualpharmacies.com>, sur simple demande dans l'une des pharmacies adhérentes participant au Programme. Toute réclamation relative au compte-client par le titulaire de la Carte devra être faite par écrit et par lettre recommandée avec avis de réception auprès de la société MUTUALPHARM.

d. Durée d'adhésion au Programme

La durée de l'adhésion au Programme est indéterminée sous réserve de la résiliation par le Client ou par la société MUTUALPHARM.

Le titulaire de la Carte peut demander à tout moment l'annulation de sa Carte via le site <https://www.mutualpharmacies.com> ou la restituer auprès de toute pharmacie adhérente participant au Programme, en rappelant son nom et son prénom. Par cette annulation ou restitution, le titulaire de la Carte perd automatiquement le bénéfice des avantages associés à la Carte et au Programme.

3. Retrait/ Perte / Vol

• Retrait de la carte
Tout manquement aux présentes conditions générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse des avantages offerts par le Programme, tout comportement préjudiciable aux intérêts de la société MUTUALPHARM, toute falsification de informations transmises par un Client ou par un tiers agissant pour le compte d'un Client, entraînera de plein droit la radiation dudit Client, l'annulation de sa Carte ainsi que celle des avantages qu'il aurait obtenus, sans compensation d'aucune sorte et sans information préalable.

• Perte ou vol :

Les montants enregistrés sur le compte-client ne seront ni remboursés, ni échangés, si la Carte est perdue ou volée. En cas de perte ou de vol de la Carte, la société MUTUALPHARM sera déchargée de toute responsabilité, y compris sur l'utilisation frauduleuse des avantages associés à la Carte par un tiers.

• Modification/Suspension/ Clôture du Programme
La société MUTUALPHARM se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales et informera le Client en conséquence dans l'ensemble des pharmacies adhérentes participant au Programme, sur le site <https://www.mutualpharmacies.com>, ou par le biais de tout autre moyen à sa convenance.

La société MUTUALPHARM se réserve le droit de suspendre ou de mettre un terme au Programme à tout moment. L'annonce de la suspension ou de la clôture du Programme s'effectuera par la diffusion d'une information par le moyen le plus adéquat (courrier, email, affichage sur le site <https://www.mutualpharmacies.com>). Si le Programme est arrêté ou suspendu, MUTUALPHARM informera les titulaires de Cartes, par tout moyen à sa convenance, des modalités selon lesquelles ils pourront procéder à l'édition et/ou utilisation de leurs bons de réduction et bénéficier des avantages associés à leurs Cartes.

Aucun Client ne pourra exercer de recours à l'encontre de la société MUTUALPHARM, ni encontre de toute pharmacie adhérente au Programme. Aucune modification ou suppression du Programme ne donnera lieu à une indemnisation du Client.

Si l'une des pharmacies participant au Programme cesse d'y participer, les montants enregistrés sur le compte-client relatifs aux achats de produits éligibles effectués dans cette officine resteront acquis au titulaire de la Carte dans les termes et conditions des présentes mais ils ne pourront plus être utilisés dans la pharmacie concernée. Toutefois, le Client pourra les utiliser dans toute autre pharmacie adhérente participant au Programme.

4. Anomalies de fonctionnement

La société MUTUALPHARM, les pharmacies adhérentes au Programme ainsi que tout partenaire intervenant dans le cadre de ce Programme ne pourront être tenus responsables des conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies et dysfonctionnements de la Carte, quelle que soient leurs causes. La société MUTUALPHARM fera néanmoins ses meilleurs efforts pour conserver à chaque Client, en cas de dysfonctionnement, le bénéfice des montants enregistrés sur son compte-client et des avantages y afférents.

En cas de contestation sur le solde du compte-client ou sur les montants enregistrés sur ce dernier, seules les informations contenues dans la base de données de la société MUTUALPHARM feront foi.

5. Informatique et libertés

Les informations recueillies à partir du formulaire (version papier ou en ligne) et identifiées par un astérisque sont nécessaires à la création et la gestion du compte-client associé à la Carte. A défaut d'être renseignées, le compte-client ne pourra pas être créé et le Client ne pourra pas participer au Programme ni recevoir les offres commerciales associées.

Les autres informations collectées sur le formulaire (version papier ou en ligne) permettent de mieux connaître le Client et d'améliorer les offres et services fournis dans le cadre du Programme. L'utilisation de la Carte entraîne la collecte des données afférentes aux achats du Client. Ces données sont utilisées exclusivement pour la gestion du Programme.

Les données collectées sont conservées pendant une durée maximum de 3 ans suivant la fin de la relation commerciale, hors obligation légale d'archivage.

Le responsable du traitement est la société MUTUALPHARM située 174, avenue Notre Dame de Lorette 69290 Pullignonay. Les données sont collectées sur la base du consentement du Client conformément à l'article 6.1 a) du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD).

Ces données sont destinées à toutes les pharmacies membres du réseau MUTUALPHARMACIES qui participent au Programme, ainsi qu'aux prestataires et sous-traitants sélectionnés pour la gestion du Programme.

La société MUTUALPHARM, les pharmacies adhérentes participant au Programme, ainsi que les prestataires et sous-traitants sélectionnés pour la gestion du Programme traitent et/ou conservent ces informations et données dans le respect des obligations légales et réglementaires en vigueur et s'engagent à prendre toutes mesures pour assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

Le Client s'engage à informer immédiatement la société MUTUALPHARM et/ou la pharmacie auprès de laquelle il a activé sa Carte de toute modification de ses données personnelles. La mise à jour peut également s'effectuer sur le site <https://www.mutualpharmacies.com>.

La société MUTUALPHARM et les pharmacies adhérentes participant au Programme sont exonérées de toute responsabilité pour les conséquences résultant d'absence de mise à jour de ses données personnelles par le Client.

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 RGPD, le client dispose d'un droit d'accès à ses données, d'un droit de rectification ou d'effacement, d'un droit de limitation de leur traitement, du droit de retirer son consentement à tout moment, d'un droit de portabilité ainsi que d'un droit d'opposition à la collecte de ses données. Il pourra exercer ses droits, sans frais, auprès du responsable de traitement en adressant une demande (au choix) :

- directement dans la pharmacie adhérente participant au Programme ;
- via le site internet <https://www.mutualpharmacies.com> par mail à l'adresse : esante@mutualpharm.com ;
- par courrier à l'adresse suivante (en justifiant de son identité) : Programme MON CLUB MUTUALPHARMACIES, 174, avenue Notre Dame de Lorette 69290 Pullignonay

Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Le Client dispose du droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci. Dans ce cas, le Client ne pourra plus participer au Programme et perdra automatiquement le bénéfice des avantages associés à sa Carte.

6. Dispositions diverses

Si une partie quelconque des présentes conditions générales d'utilisation devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistants et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables.

7. Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.